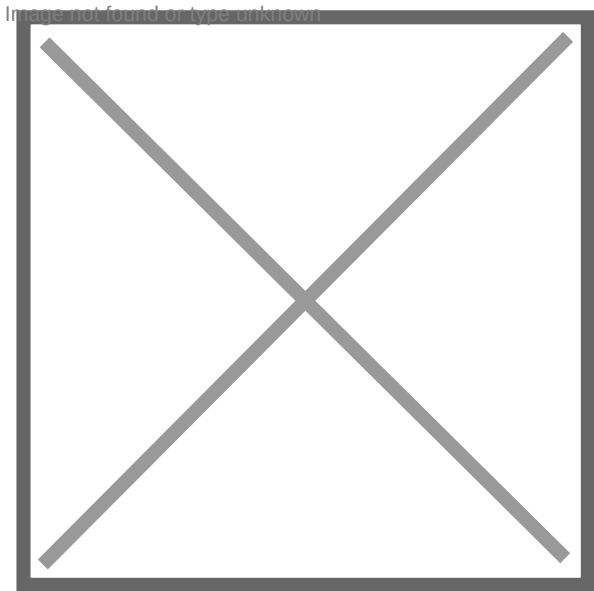




Mon mari refuse de signer le dossier de divorce

Par **laurence71**, le **12/07/2008** à **08:00**

Bonjour, mon mari et moi avons contacté un avocat pour une procédure de divorce par consentement mutuel, l'avocat à pris note que nous sommes séparé depuis le mois de mai et a fixé une pension alimentaire pour notre enfant. mon mari est allé voir d'autres avocats dans l'intention de faire un divorce pour faute, puis est revenu sur sa décision pour convenir d'un divorce par consentement mutuel, toutefois en demandant à l'avocat si il pouvait refuser de signer. il semble que dès le début il nous ballade et n'a pas l'intention de faire un divorce à l'amiable. ai-je un recours vis à vis de son attitude qui visiblement est de faire semblant d'accepter un accord alors que d'un autre coté il cherche un divorce pour faute ? Merci